

Châteaubernard

info

septembre 2017 - N° 13



Mairie : 2 Rue de la Commanderie - 16100 Châteaubernard
Téléphone : 05 45 32 32 51 - www.ville-chateaubernard.fr





Évolution du service postal à Châteaubernard

Le bureau de la Poste à Châteaubernard va fermer. M le Maire a négocié avec la poste les conditions de création d'une agence postale communale à la mairie et d'un point relais à l'Arche.

Dans sa séance du 4 mai 2017 le conseil municipal a entériné cette proposition.

Ce nouveau partenariat permettra d'améliorer le service à la population en offrant les mêmes prestations que précédemment sur une amplitude horaire beaucoup plus large

Les élus garantissent et améliorent ainsi un service public de proximité

A compter du **16 Octobre** 2017, vous retrouverez les services de La Poste sur 2 lieux différents :

La Poste Agence Communale dans les locaux de la mairie au 2 rue de la Commanderie

Les services disponibles seront identiques à ceux proposés par la poste, à savoir :

- Vente de timbres-poste à usage courant et philatéliques
- Vente d'enveloppes Prêt-à-Poster et d'emballages Colissimo
- Fourniture d'autres produits Courrier / Colis sur commande
- Dépôt des objets y compris recommandés
- Services de proximité (contrat de réexpédition du courrier, garde du courrier, abonnement mobilité et Prêt-à-Poster de réexpédition)
- Retrait ou dépôt d'espèces pour les titulaires de compte courant ou de compte d'épargne (sauf livret), **limité à 350€ par période de 7 jours consécutifs et par compte**
- Dépôt de chèques bancaires
- Paiement de mandat cash **dans la limite de 350 euros par opération**
- Retrait de colis et lettres recommandées en instance sur demande expresse

Les horaires seront ceux des heures d'ouverture de la mairie

Du lundi au jeudi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30

Le vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h

La Poste Relais à l'ESAT L'Arche au 7 rue de l'Anisserie

- Le point relais de l'ESAT des Vauzelles sera le point principal de Retrait de colis et lettres recommandées en instance

Cependant a votre demande vos lettres recommandées ou colis pourront être retirés à L'agence communale à la mairie ou dans toute autre agence locale à votre convenance. Il vous suffira pour cela de suivre la procédure décrite sur l'avis de passage du facteur.

Seront également disponibles les services suivants :

- Vente de timbres-poste à usage courant
- Vente d'enveloppes Prêt-à-Poster et d'emballages Colissimo
- Fourniture d'autres produits Courrier/Colis sur commande
- Dépôt des objets y compris recommandés (hors objets sous-contrat, objets en nombre, Chronopost et valeur déclarée)

Horaires

Du lundi au jeudi de 8h à 12h et de 13h15 à 17h20

Le vendredi de 8h à 12h10

Afin de préparer le transfert des activités postales, votre bureau de Poste actuel sera définitivement fermé à partir du 30 septembre 2017.



LA POSTE

Sommaire

3	Édito
4	Voirie
5	BA 709
6	Vie scolaire
8	Centre de loisirs
10	Vie associative
14	Art, culture spectacles
16	Agenda
18	Art, culture spectacles
22	Bien vivre
26	Expression libre
27	Infos municipales
30	Espaces verts

C'est la rentrée !

Petites angoisses et gros chagrins du premier jour ont vite cédé la place aux rires dans la cour de récréation. Dans les classes, élèves et professeurs retrouvent leurs marques. Toutes nos sections du primaire disposent désormais de moyens numériques :

l'interactivité rend le travail plus attrayant, l'internet a (presque) réponse à tout ! Si l'école occupe une place capitale dans l'éducation de l'enfant, le sport, la culture et l'art sont autant de domaines fondamentaux pour son épanouissement, son équilibre et ses apprentissages.

Châteaubernard est riche de propositions en la matière. Je vous invite donc à découvrir le programme de la médiathèque et celui du Castel. Il y en a pour tous les âges et toutes les envies. Plusieurs animations ou spectacles sont en accès libre : profitez-en !

La saison a été propice aux réfections de voirie. Le département a repris les chaussées de la rue de la Trache, la partie de l'avenue d'Angoulême comprise entre le rond-point de la Trache et le rond-point de l'ensemble hospitalier, celle de la route de Segonzac allant du carrefour de Beauregard au rond-point de la Commanderie et enfin la chaussée de la rue du Dominant. En collaboration avec Grand Cognac, la commune de Châteaubernard a réaménagé la rue du Dominant afin que chacun y soit plus en sécurité. Rue de la Trache, la haie va laisser place à une bordure ciment pour une meilleure protection des piétons.

Toutefois, en matière de sécurité, les infrastructures ne font pas tout. Le premier des dangers est souvent celui que nous créons nous-mêmes par un comportement " rebelle ". Rouler à 80 km/h dans une zone limitée à 30, garer sa voiture sur le trottoir réservé aux piétons, doubler sur une ligne blanche continue, griller un feu ou un stop... Tout cela est incivique et dangereux.

L'été touche à sa fin. Même si le soleil s'est quelque peu fait désirer, j'espère que vous avez mis à profit cette trêve estivale pour vous reposer, vous retrouver, vous faire plaisir.

Je vous souhaite une excellente rentrée !

Votre maire
Pierre Yves Briand



Horaires d'ouverture de la Mairie

Lundi au jeudi 8h30 - 12h et 13h30 - 17h30
vendredi 8h30 - 12h et 13h30 - 17h

Permanences des élus

M. le Maire et ses adjoints vous reçoivent sur rendez vous.

Pour contacter la rédaction du journal :
chateaubernard-info@mairie-chateaubernard.fr

Journal municipal d'informations

Mairie de Châteaubernard : 05 45 32 32 51

Directeur de la publication : Pierre Yves Briand

Rédaction : Comité de Communication

Conception - Mise en page : Mairie Châteaubernard

Photos : Mairie Châteaubernard

Dépôt légal juin 2017

Imprimeur : IRO

Les travaux réalisés

Rue du Dominant

Les travaux ont été retardés par deux problèmes importants et non prévus mais se sont terminés mi septembre. Il s'agissait, des réseaux d'eau pluviale et eau usée à remplacer en partie et du réseau de France Télécom qu'il a fallu déplacer.



Il faut noter les efforts de l'entreprise qui a su éviter de bloquer la rue où ont circulé 300 camions par jour. Ainsi pour moins perturber le trafic la réfection de la bande de roulement a été faite la nuit.



Merci aux habitants-riverains qui ont pu connaître des gênes afin d'accéder à leur domicile et qui ont accepté ces ennuis.



Autres travaux

Définitions et tracages de plusieurs parkings. Aménagements et amélioration de signalisations : rue Saint Roch, Chemin de Lonzac...

Rue des Chênes

Une partie de la rue qui rejoint le bas de la rue Beausite a été terminée.

La bande de roulement, les caniveaux, les entrées d'habitations sont neufs.



Route de la Trache

Le département prend en charge la réfection de la chaussée et du fossé.



La commune assure la pose de glissières béton, et non en bois comme il était prévu initialement. La présence des canalisations d'eau empêchait leur implantation dans le sol. Les glissières en béton (50 cm de hauteur) sont seulement posées sur le bord de la chaussée. Le sentier pour piétons reste à sa place. A l'entrée du village le ralentisseur est maintenant définitif.



FOMEDEC

FOMEDEC désigne le programme de Formation Modernisée et d'Entraînement Différencié des Équipes de Chasse.

Ce programme a pour but de moderniser la formation des pilotes de chasse.

Aujourd'hui, l'armée de l'air sera équipée à court terme exclusivement de Mirages 2000D, de Mirages 2000-5 et de Rafales. Il est donc nécessaire d'avoir un outil de formation en adéquation avec les systèmes d'armes des chasseurs de dernière génération. Cela est en passe de se concrétiser, la Base Aérienne 709 de Cognac accueillera au cours de l'année 2018 ce nouvel outil...

La formation modernisée remplacera progressivement la phase de pré-spécialisation chasse actuellement réalisée à Cognac sur Epsilon ainsi que la phase de spécialisation chasse réalisée à l'école de l'aviation de chasse à Tours sur Alphajet ancienne génération.

FOMEDEC se composera de 17 avions et 2 simulateurs de vol. L'avion sélectionné est le PC 21 de Pilatus. Pour les néophytes, cet aéronef est équipé d'un turbopropulseur, moins coûteux à entretenir que les turboréacteurs de l'Alphajet, pèse plus de 2 tonnes, et mesure 11 mètres de long sur 9 mètres d'envergure.

Le PC21 dispose d'une avionique ultra moderne avec écrans à cristaux liquides et visualisation tête haute, à l'identique du Rafale, il dispose aussi d'une capacité de simulation embarquée : radar, détecteur de menaces et missiles air-air peuvent être simulés tout comme les appareils et menaces adverses.

Autre avantage majeur par rapport à l'Epsilon de l'École de Pilotage de Cognac, il est équipé d'un siège éjectable ! Un atout non négligeable en termes de sécurité. Les pilotes devront aussi revêtir un pantalon anti-G, le PC21 pouvant supporter jusqu'à 8G en positif et -4G en négatif, par ailleurs le parachute du pilote sera maintenant inséré dans ce siège. Il en sera fini de percevoir son parachute avant le vol et de le porter sur le dos en allant à l'avion !

Les performances du vecteur sont remarquables pour un appareil à hélice. En croisière, il atteint les 300 kts quand l'Epsilon affiche difficilement 180 kts. Alors que le plafond opérationnel de l'Epsilon est de 12000' (3600m), celui du PC21 est de 25000' (7500m). Le masque à oxygène s'impose donc !

Pour accueillir ce nouveau système, les infrastructures de la base aérienne 709 vont évoluer. Afin de construire le nouveau bâtiment destiné aux simulateurs de vol, les entreprises préparent déjà le terrain. Dès cet été, la dépollution pyrotechnique débutera afin d'éliminer les éventuelles bombes délaissées ou qui n'auraient pas explosé durant la seconde guerre mondiale. Certains hangars seront modernisés dès 2018 afin de recevoir les nouveaux appareils, dont la société Babcock assurera la mise en œuvre et la maintenance. A terme un nouveau bâtiment destiné aux cadres et aux élèves verra le jour.



Les premiers avions seront livrés progressivement dès septembre 2018. Les premiers instructeurs sélectionnés pour préparer la montée en puissance de ce nouveau programme réaliseront en Suisse avant l'été 2018 une formation sur le nouvel appareil. Les instructeurs FOMEDEC seront sélectionnés parmi ceux de l'École de Pilotage de l'Armée de l'Air (EPAA), de l'École de l'Aviation de Chasse (EAC) de Tours et des unités de combat. Fin d'année 2018, le projet FOMEDEC aura bien pris forme sur la base de Cognac ! Les premiers élèves sont attendus dès 2019.

Afin que la cohabitation du nouvel appareil avec les anciens, moins performants, soit parfaite, les procédures locales sont en cours de refonte. Il s'agira notamment de ré-agencer les secteurs de travail au sein de l'espace aérien de 12720km² de la base aérienne.

La période de transition débute. Cet été, la pré-spécialisation transport sera transférée à Avord, et l'EPAA va continuer à assurer la pré-spécialisation chasse sur Epsilon qui sera

progressivement retirer de service.

Tout le personnel de la base aérienne et de l'EPAA en particulier est mis à contribution pour former au meilleur niveau les futurs pilotes de combat de l'armée de l'air et assurer cette passation de témoin entre l'Epsilon et l'Alphajet d'une part et le PC21 d'autre part dans les meilleures conditions.

Par : Commandant David - École de pilotage.

Crédit photos PC21 : Pilatus Aircraft Ltd

Une réunion publique, animée par le Colonel Coste, Commandant de la BA709, aura lieu afin de vous présenter les évolutions et répondre à vos questions.



① Les Alphajets nouvelle génération équipent actuellement deux escadrons de transition opérationnelle à Cazaux.

② Soit 555 km/h.

③ Soit 333 km/h.

Vie scolaire

Tous à vos crayons, à vos tablettes, c'est la rentrée !!!

• Le numérique à l'école

Pour la rentrée 2017/2018, La commission scolaire annonce que toutes les classes des écoles élémentaires sont équipées selon le souhait de chaque enseignant.

Pour rappel :

Pour tous, il s'agit d'un outil de travail complémentaire qui s'ajoute aux autres sans s'y substituer...

Sans oublier le gain de temps et l'économie d'impression.

• Un agenda pour tous

En accord avec tous les enseignants qui le souhaitent, la municipalité offre un agenda personnalisable à chaque élève.

Cette initiative permet à chacun d'avoir le même support pour s'organiser plus facilement toute l'année.

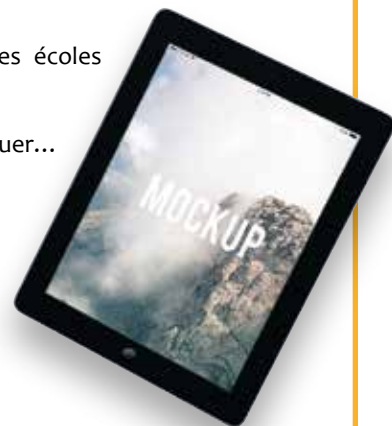
Uniformité pour tous et économie pour les parents.

• Une pomme à la récré

Nous poursuivons notre programme de la distribution d'une pomme, à chaque élève.

L'objectif est de favoriser la consommation quotidienne de fruits lors de la pause matinale.

Sensibilisation " du bien manger " pour les enfants, sans surcoût pour les parents.



Les Travaux

Harmonisation de la signalétique pour les écoles et travaux pendant la période estivale

Les écoles sont équipées de totems crayons réalisés en partie avec des matériaux de récupération.

Ils sont rehaussés d'une ardoise portant le nom de chaque école, du logo Castelbernardin, du drapeau européen et du drapeau français.

Jules Vallés : La classe de Madame Cordier a reçu un lifting complet : remise en état du plafond, arrachage des moquettes murales par mesure d'hygiène, pose de toile de verre, peinture, pose d'un éclairage au tableau, aménagement de placards muraux.

Pablo Picasso : la porte en bois de la garderie est maintenant remplacée par une porte en alu : un confort pour tous et une économie pour la collectivité.

Un nouveau portail (côté du parc) est en cours de réalisation et sera très prochainement posé.

La Combe des Dames : une classe s'est embellie grâce à de nouveaux rideaux. Toutes les classes de cette école sont désormais équipées de rideaux neufs en tissus ignifugés.

Dans la surface de jeux de la cour de l'école, un nouveau revêtement synthétique permet d'accueillir les petits élèves en toute sécurité.

Afin d'améliorer l'accueil et le confort de tous, dans chaque école, des petits travaux de rénovation sont exécutés par les services techniques, les espaces verts.

Merci à tous.



Les NAPS

C'est aussi la rentrée pour les activités périscolaires dans les écoles de Châteaubernard.

Les animateurs auront à cœur de faire découvrir à l'ensemble des enfants des quatre écoles les nouvelles activités.

Sont prévus entre autres pour les enfants des deux écoles maternelles des jeux pré-sportifs, du bricolage, de la découverte de la musique, des ateliers gymniques etc...

Les élèves des écoles élémentaires pourront s'exprimer sur des ateliers sportifs mais aussi plus calmement découvrir des ateliers d'arts plastiques, de danse hip hop, de bricolage et de sensibilisation à l'environnement.

Côté horaires, aucun changement n'est prévu pour cette année scolaire 2017/2018.

Toutefois les élus des communes et de l'agglomération de Grand Cognac auront à se prononcer dans le courant de l'année sur le maintien ou la suppression de cette organisation pour l'année scolaire 2018/2019.



Loisirs créatifs

Une année particulièrement riche en émotions avec notre participation comme bénévole(s) dans le cadre des journées citoyennes de l'école Jules Vallès Mamy Chantal avec l'aide de Janik-Martine Recoquillon et Annie Giraud.

Nous avons réalisé avec les enfants des décorations avec des objets destinés à la déchetterie à qui nous avons donné une seconde vie pour leur plus grande joie, ils les installeront dans le jardin dès la rentrée.

Dans les yeux des enfants, la plus belle réussite fut **Jules** l'épouvantail qui ne fait peur à aucun oiseau !!! Mais a été un excellent gardien pendant les vacances.



Une coccinelle mangeuse de pucerons, un canard avaleur de pesticides, une taupe espionne.

Cadre pour un mini hôtel à insectes les Cm1 Cm2 ont signé leur œuvre avec l'aide de Janick pour la réalisation du cadre. Mille pattes, une fleur faisant office de moulin à vent et nos abeilles.

Nos fleurs sont réalisées avec des bouteilles de plastique, technique d'Annie.

Des tuiles inutilisables provenant du toit du préau de l'école lors de la restauration après la dernière tempête serviront à indiquer l'entrée du jardin potager.

Une mini-serre pour les semis.

Une bille de bois pour réfléchir sur le devenir de notre terre !!!

Merci aux enseignants de m'avoir fait confiance pour la réalisation de ce projet qui continuera cette année au jardin.



Centre de loisirs

Papa maman,

Les jolies journées au centre, on les aime beaucoup car on a toujours plein d'occupations. Et oui le matin c'est activité manuelle. Ensuite on va manger à la cantine les bons plats qui nous ont été cuisinés. On joue dans le parc suivi d'un temps calme. On fait les activités que les supers animateurs nous ont préparées avant de goûter. L'autre jour, nous avons visité le château d'Angles, et la semaine dernière, on a résolu les mystères du Château des Enigmes. On a également été au Paléosite, à Yaka-Jouer sans oublier les mardis à la base plein-air. C'est vraiment génial, on se fait plein de copains et beaucoup de bons souvenirs. On profite au maximum et vivement les prochaines vacances.

Ps : Même si les animateurs sont fatigués en cette fin d'été, ils garderont toujours leur bonne humeur et leur sourire pour nous accueillir à la nouvelle rentrée.



On vous embrasse,
les enfants du Centre !!!!!



Mairie de CHATEAUBERNARD

1 6 1 0 0

Le Centre de Loisirs de CHATEAUBERNARD



La commission scolaire remercie l'Equipe de Auchan drive pour son don de figurines. Les enfants des centres de loisirs et de l'association des Loisirs Créatifs sont ravis d'accueillir ces nouveaux compagnons de jeux.

Ils animeront, ensemble, les fêtes de fin d'année lors d'un atelier pédagogique, ludique et magique qui annoncera la venue du Père Noël !



Tastet pom

Le marché des Gourmets

T. 05 45 78 54 23

C'est sur la commune de Reignac dans le Sud Charente qu'est née l'entreprise familiale Tastet à la fin des années 60. On y cultive des vignes dont on distille le vin pour élaborer de l'eau de vie de Cognac et des vergers de pommiers dont les fruits sont vendus en frais dans tout le pays.

Tastet, c'est la pomme au pays du Cognac. Une identité aujourd'hui reconnue sur les marchés au travers de variétés qui expriment sur ce terroir leur grande qualité gustative comme la Belchard, la Reine des Reinettes, la Rubinette, la Reinette grise du Canada, la Delisdor et quelques autres.

Après avoir fait le choix au début des années 90 de vendre presque exclusivement à des grossistes spécialisés pour atteindre ainsi les meilleurs détaillants primeurs, l'entreprise s'est engagée dans les circuits courts. C'est ainsi que chaque semaine les pommes des vergers du Tastet sont présentes sur 25 marchés de plein vent en Charente, Charente Maritime et Gironde. On peut bien sûr les trouver aussi directement aux vergers de Chailleret à Champagnac comme au Tastet à Reignac. Depuis maintenant trois ans, Tastet a choisi d'ouvrir trois magasins en Charente. Un à Barbezieux, un second à Champniers et un troisième à Châteaubernard, sur le site de la jardinerie du Fief du Roy.

Si les pommes sont le fruit phare de ces magasins, Tastet qui se revendique marché des gourmets, sélectionne le meilleur des fruits et légumes issu de la production de ses collègues, en Charente bien sûr, mais aussi dans tous les terroirs de France. Agrumes ou fruits exotiques sont aussi issus des meilleures origines en France d'Outremer, Espagne, Israël, Maroc ou ailleurs.

En plus des fruits et légumes frais, c'est une large gamme de fruits secs, de jus, de confitures, de pâtes qui est offerte à la clientèle.



Remise 10%
sur l'ensemble du magasin
sur présentation de ce journal

Est venue s'ajouter sur les rayons toute une diversité de produits de l'élevage, viandes, charcuteries, poissons, œufs, fromages, pâtés, conserves diverses.

Tout ce qui se trouve sur les étales a été sélectionné pour être issu d'une agriculture de qualité respectueuse de l'environnement. Les pommes bénéficient ainsi du label "Vergers Ecoresponsables" pour avoir respecté la Charte Qualité des Pomiculteurs de France.

Tastet c'est aujourd'hui une équipe de plus de 70 salariés permanents et de nombreux saisonniers à différentes périodes de l'année qui travaillent sur une propriété répartie sur la Charente, la Charente maritime et la Dordogne.

Toute notre équipe sera heureuse de vous accueillir dans nos points de vente ou sur la propriété, à Reignac, à l'occasion de nos "Pommes à cueillir" à partir de 16 septembre 2017.

A bientôt...

Horaires d'ouverture
lundi 14h - 19h
et du mardi au samedi
9h30-12h et 14h-19h

Rue Louis Breguet - Zone du Fief du Roy
(à côté de la jardinerie Fief Fleuri)



Les Loisirs créatifs Castelbernardins : une fin d'année sur les " Chapeaux de roues "

Les ateliers fleurs connaissent un vrai succès avec Josette et Monique (une fois par mois le Jeudi de 14h à 16h)

L'atelier créations tissu avec Chantal M. se poursuit avec la **réalisation d'un ourson** dès la rentrée. Quoi de plus normal... après la maman, le bébé !!!



Véronique Aubert anime une fois par mois un **atelier de dentelle sur parchemin**. (Contact 06 23 21 17 50)

Une nouveauté : l'atelier quilling avec Claudine (une fois par mois le Jeudi de 14h à 16h30).

Et puis, tous les lundis et mardis de 14h à 17h, **franchissez notre porte** pour vous essayer aux différentes créations avec mamie Chantal et différentes intervenantes.

Les ados et enfants ne sont pas oubliés avec Mamy Chantal (de 14h à 16h30 une fois par mois).

Comment oublier le dernier atelier enfants avec la confection d'un collier en perles de tissu ! Que de rire et d'émotion avant de nous quitter lors d'un goûter offert par l'association.



Les adhérentes ont renouvelé leur confiance à Mamy Chantal au poste de Présidente de l'association, Claudine Bossy à celui de trésorière et Josette Chevroux comme secrétaire. Les membres élus du bureau sont : Martine Recoquillon, Sylvie Dagnaud, Chantal Monteau.



Mais, il y a aussi celles qui nous quittent pour d'autres aventures : notre Lily (atelier enfants) part à Méribel et Martine (atelier adultes) rejoint sa famille à Lyon.



Renseignements ou inscription au 06 33 21 33 43 - Mail : associationloisirscreatifs@sfr.fr

Bon à savoir

Débit de boisson temporaire

Les associations peuvent obtenir l'autorisation d'ouvrir un débit de boisson temporaire lors de l'organisation d'une manifestation. Une demande d'autorisation doit être adressée en mairie (police municipale) 15 jours avant l'ouverture. Elle concerne les débits de boissons de deuxième catégorie (vins, bières, cidre). Les débits temporaires de 1ère catégorie (boisson sans alcool) ne font plus l'objet de déclaration.

Vous pouvez également solliciter les correspondants locaux Sud Ouest et de Charente libre.

Communication

Les associations disposent de plusieurs supports municipaux pour communiquer sur leurs activités : l'annuaire des associations du site Internet, l'agenda du site Internet, le bulletin municipal et en fonction des disponibilités des panneaux d'information municipale. Pour toute demande, veuillez contacter le service de la vie associative.

Bonne saison à l'A.S. Verriers Châteaubernard boules Lyonnaises

Vice-champion de Charente du championnat AS 3^{ème} et 4^{ème} division, le club est très actif et participe à de nombreux championnats. La saison est positive avec quelques petites déceptions et de nombreux plaisirs. La plus grande satisfaction avec la première qualification de l'équipe féminine du club (Josie Rasteau, Josette Delle Case et Annie Besson) au championnat de France féminine de Chambéry les 21, 22 et 23 juillet 2017.



Le 21 de Châteaubernard

L'école de tarot du club "Le 21 de Châteaubernard" a présenté 3 jeunes à la compétition du championnat de France Séries Jeunes à Argelès-sur-mer du 24 au 29 mai 2017.



Encadrés par leur président et celui du comité Charentes de la Fédération Française de Tarot, ceux-ci ont bénéficié de 4 jours dans une station balnéaire agréable, avec de nombreuses activités en dehors des compétitions.

Léo Collet a obtenu le classement honorable de 10^{ème} sur 54 participants.

Pour rappel, l'école de tarot est ouverte aux enfants de 8 à 18 ans, salle Jean Tardif, les mercredis à partir de 16h. Des habilités de réflexion y sont développées, impliquant la mémoire, la logique et la stratégie.

Dès 8 ans, les enfants découvriront l'éthique du jeu, la connaissance des couleurs, les forces et les valeurs des cartes, les règles de la fédération, le jeu à quatre joueurs, les techniques de défense, d'attaque.

Aux joueurs confirmés, seront enseignés le duplicate individuel, le jeu en équipes, les triplettes et les quadrettes.

Les frais d'inscription s'élèvent à 10 € par enfant (tarif dégressif si deux enfants ou plus). Comptez 2 € de licence pour les personnes intéressées par la compétition. Séances d'essai au mois de septembre, inscription ferme en octobre.

Contact : 06 84 17 99 40.

Ball Trap... notre champion !!!



Maxime Pajot continue ses belles aventures sportives et remporte un nouveau titre : il obtient la médaille d'or et devient champion de ligue Poitou Charente 2017 sur le score de 91/100.

Au championnat de France à Ychoux (Landes), il obtient une honorable 11^{ème} place. Félicitations.

Association MilleVoltes Châteaubernard

Cours de danses de salon

Trois cours, le mardi soir

Salle Sainte Thérèse

47, route de Barbezieux à Châteaubernard

19 h : danses en ligne

20 h : débutants

21 h : confirmés

Renseignements

05 45 32 36 55 – 07 81 92 15 53

06 99 69 22 99

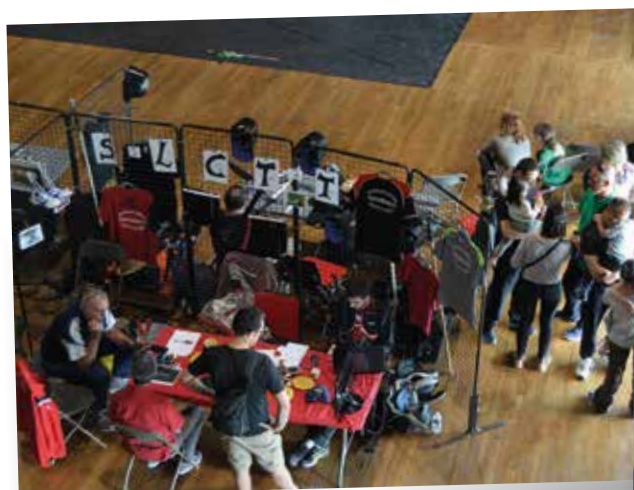
millevoltes@laposte.net

Associations en fête



Cette manifestation, dédiée à Thierry GARNIER, président du club tennis de table trop tôt disparu, avait pour maître mot : fédérer le réseau associatif.

Le 2 septembre dernier, les associations ont ainsi envahi le Castel avec deux objectifs : se faire mieux connaître du grand public et tisser des liens encore plus forts entre les différentes structures.



Un pot de l'amitié offert par la municipalité et un repas concocté par le club de football ont définitivement placé cette journée sous le signe de la convivialité et de la bonne humeur.



une seconde édition !



A l'heure de la rentrée, ce rendez-vous traditionnel est devenu incontournable. Dans une ambiance « bon enfant », le Maire Pierre Yves Briand et son adjointe chargée des sports et de la vie associative Christel Gombaud - au cours d'une visite des stands - ont pu constater le dynamisme des bénévoles.



Tout au long de la journée, le public a pu apprécier les nombreuses démonstrations proposées.



Arts, culture, spectacles

Bientôt à la médiathèque



Mercredi 20 septembre à 15h 
L'heure du conte
Les charmes de l'automne se découvrent aussi au fil des pages !
Section jeunesse
Jeune public dès 4 ans.



Vendredi 22 septembre à 14h 

La rentrée littéraire

Quels livres se retrouveront entre vos mains cette année ?
Nathalie Jaulain de l'association Post-scriptum vous présentera
une sélection de titres parmi les nouveautés de la rentrée.
Section adultes.

Mercredi 4 octobre à 14h30 

Fête de la science : " Mathématiques "

C'est magique ? Non, c'est mathématique !
Divers tours de magie font découvrir aux enfants que les mathématiques
peuvent être drôles. L'atelier est animé par un " mathémagicien " de l'Espace
Mendès-France.
Jeune public à partir de 8 ans.



Mercredi 25 octobre à 15h 

Couleurs de rire

Un tableau très coloré se peint en direct devant vous ! Mais tout ne
se passe pas comme prévu. Un clown va multiplier ses espiègleries et
transformer le tableau...
Spectacle de la compagnie Ludamuse à partir de 3 ans.
Section jeunesse.

Mercredi 22 novembre à 15h 

L'heure du conte

Les ours sont les héros de nombreuses histoires.
Vous pourrez en écouter quelques-unes et en emprunter beaucoup d'autres !
Jeune public dès 4 ans.



Mercredi 6 décembre à 15h 

Moi Ming

Une cabane, une fenêtre... Mais qui sont ces personnages que
l'on aperçoit ?
Théâtre d'ombres présenté par la compagnie Planche Famille à
partir de 3 ans.



Inscription à la médiathèque 05 45 32 76 76 ou mediatheque.chateaubernard.fr

Arts, culture, spectacles

Dans les salles d'exposition

De l'ombre à la lumière

Venez découvrir les œuvres réalisées par les participants aux rendez-vous peintres et votez pour votre coup de cœur.

Exposition du 10 au 19 octobre

Mardi, mercredi, jeudi de 14h à 18h
Vendredi de 14h à 19h
Samedi de 9h30 à 12h30



Nanoug'délires

Donnez à vos yeux un bain de couleurs avec les peintures de Danièle Goguet !

Exposition municipale du 21 au 30 novembre

Mardi au jeudi de 14h à 18h
Vendredi de 14h à 19h
Samedi de 9h30 à 12h30

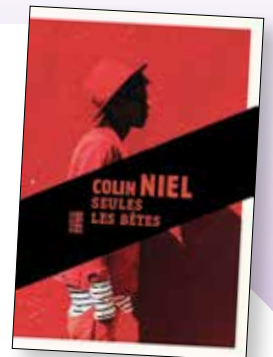
Les coups de cœur de l'équipe de la médiathèque

Seules les bêtes de Colin Niel - Rouergue Noir 2017 - (roman adultes)

Est-ce un polar ? Sans doute, mais quel polar !

Dans un coin de France profonde, montagneux, un causse aride, quelques fermiers résistent aux lois du marché, contre les consignes dictées par Bruxelles. Un agriculteur se suicide tous les deux jours en France, ce roman choral nous dessine avec une précision glaçante le quotidien de ces hommes et de ces femmes.

Autour du meurtre d'une femme de notable, quatre acteurs principaux vont se livrer à leurs plus intimes confessions : leurs émotions, leurs solitudes, leurs folies, leurs rêves. Un suspense bien ficelé, une écriture brève, précise, une intrigue qui mêle le drame social au chant choral, précipitez-vous pour dévorer ce roman déroutant, saisissant, noir, brut, en un mot passionnant.



Petit Pays de Gaël Faye - Grasset 2016 - (roman adultes)

Gaël Faye n'est pas que chanteur. Il nous raconte avec les yeux de l'enfant qu'il était alors, le génocide de sa famille au Rwanda. Même vue par un enfant qui ne comprend pas tout, l'horreur reste l'horreur, et la force de son récit est dans ce passage trop rapide entre l'insouciance enfantine et l'âge adulte.

Le Chien-chien à sa Mémère d'Agnès de Lestrade - Sarbacane 2016 - (album jeunesse)

Le chien-chien à sa mémère est le plus heureux des chiens depuis que sa mémère l'a adopté et il coule de paisibles jours à ses côtés. Alors le jour où sa mémère rencontre un pépère il ne l'entend pas de cette oreille... Ayant peur de perdre sa mémère, le chien-chien à sa mémère devient alors terriblement jaloux. Dans un style graphique simple mais attachant, laissez-vous attendrir par l'adorable bouille de ce chien-chien à sa mémère.



Renseignements 05 45 32 76 76

Salles d'exposition - 2 rue de la Commanderie 16100 Châteaubernard

Agenda

Septembre 2017

- Sa 16** Journées du patrimoine - visite de la Chapelle des Templiers - Chapelle des Templiers - 15h - Ville de Châteaubernard
- Di 17** Vide grenier, foire aux livres et vinyls - Parc et Plateau des Pierrières - Comité des fêtes de Châteaubernard
- Me 20** L'heure du conte " L'automne " - Médiathèque - 15h - Ville de Châteaubernard
- Je 21** Repas de rentrée du club des aînés - Salle des fêtes des Pierrières - 12h - Club des aînés
- Ve 22** Café littéraire - Présentation de la " rentrée littéraire " animé par Nathalie Jaulin - Médiathèque - 14h - Ville de Châteaubernard
- Di 24** Concours de pêche - Marathon de pêche au coup - Lésignac (16) - 8h - ASV Pêche sportive
- Me 27** Assemblée Générale de la FNACA - Salle Jean Tardif - 14h - 18h - FNACA

Samedi 30 Septembre 2017

Une marche ouverte à tous
sur les bords de la Charente

Départ 14h30 pour 4 ou 7 km

5 € Départ Parking ESAT des Vauzelles
31 rue des Vauzelles
16100 Châteaubernard

Gratuit jusqu'à 10 ans
Inscription sur place

Goûter à l'arrivée

Pour nos enfants et adultes en situation de handicap
Venez nombreux.

REPAS DANSANT AU CASTEL

Proposé par
Le comité de jumelage
et

L'association de danses de salon Mille Voltes

dimanche 22 octobre 2017
à 12h30

Animation :
Carole Mordelles, Quentin Delage
professeurs de danses à Mille Voltes.

Menu

Apéritif

Saumon fumé et sa mousseline fines herbes
Suprême de pintade chasseur
Mille feuilles poivrons carottes, pommes rissolées
Salade verte et fromages
Omelette norvégienne
Vins - Café

octobre 2017

- Di 1^{er}** Cyclo cross de l'Échassier - L'Échassier - 13h30 - Team cycliste Châteaubernard
- Lu 2** Don du sang - Centre des congrès la Salamandre - Cognac - 8h30 à 12h - Amicale des donneurs de sang de la région de Cognac
- Me 4** Permanence - Salle Jean Tardif - à partir de 15h - Le Cidvat
- Me 4** Fête de la science : Atelier Mathématiques (8-12 ans) - Médiathèque - 14h - Ville de Châteaubernard
- Ma 10** Concours régulier de tarot - Salle Jean Tardif - Le 21 de Châteaubernard
- Ma 10** Rendez-vous peintres - Salles d'exposition - Ville de Châteaubernard
- au Je 19** André Manoukian & Malia - Le Castel - 20h30 - Piano en Valois et Ville de Châteaubernard
- Me 11** Braderie solidaire - Local du secours populaire, 2 rue Pierre et Jean Bienassis - 10h à 16h - Secours Populaire
- Sa 14** Spectacle du comité des fêtes " Références 80 " - Le Castel - 21h - Comité des fêtes de Châteaubernard
- Sa 14** Colloque du Cidvat - Salle Sainte Thérèse - 15h - Le Cidvat
- Me 18** Assemblée Générale - Salle Jean Tardif - 20h - la fille de Jade Tai Chi Chuan école Yang
- Je 19** Fête de la courge - 10h - Les jardins respectueux
- Sa 21** Repas dansant - Le Castel - 12h30
- et Di 22** Spectacle " Couleurs de rire " par la compagnie Ludamuse (dès 3 ans) - Médiathèque - 15h - Ville de Châteaubernard
- Di 22** Escapade en plein air - Le Castel - 17h - Ville de Châteaubernard
- Me 25** Bourse cycle et vide grenier - Plateau couvert des Pierrières - Team cycliste Châteaubernard
- Sa 28**
- Di 29**

Réservations

Repas 25€ adultes et 10€ moins de 12 ans
inscriptions jusqu'au vendredi 13 octobre dernier délai

Mme Claudine Briand : 07 81 92 15 53
Mme Nicole Namblard : 05 45 35 05 54
Mme Monique Mercier : 05 45 32 28 56

millevoltes@laposte.net
comitedejumelagechateaubernard@gmail.com

Novembre 2017

- Sa 4** Repas d'automne - Salle des fêtes des Pierrières - 12h - Amicale des retraités de Saint-Gobain section Cognac Châteaubernard
- Di 5** La Castalbike - Départ complexe omnisport des Vauzelles - à partir de 8h - Les vélos verre
- Lu 6** Don du sang - Salle des fêtes des Pierrières - Châteaubernard - 16h à 20h - Amicale des donneurs de sang de la région de Cognac
- Me 8** Permanence - Salle Jean Tardif - à partir de 15h - Le Cidvat
- Je 9** Assemblée Générale - Salle Jean Tardif - 18h30 - Tennis Club
- Je 9** La grande Guerre des Musiciens - Le Castel - 20h30 - Ville de Châteaubernard
- Sa 11** Armistice - Cérémonie commémorative - Monument aux morts - 11h15 - Ville de Châteaubernard
- Me 14** Concours régulier de tarot - Salle Jean Tardif - Le 21 de Châteaubernard
- Ve 17** Soirée Théâtrale des Castelbaladins - Le Castel -
- au Di 19** Les Castelbaladins
- Sa 18** Assemblée Générale - Salle Jean Tardif - 16h - Team cycliste Châteaubernard
- Sa 18** Bourse aux jouets - Salle des fêtes des Pierrières -
- et Di 19** APE des écoles des Pierrières
- Lu 20** Assemblée Générale - Salle Jean Tardif - 20h - Gym Volontaire
- Ma 21** Exposition de peinture de Daniel Goguet
- au Je 30** " Nanoug'délire " - Salles d'exposition - Ville de Châteaubernard
- Me 22** L'heure du conte " L'ours " - Médiathèque - 15h - Ville de Châteaubernard
- Ve 24** Assemblée Générale - Salle Jean Tardif - 19h - ASV Cyclotourisme
- Sa 25** Soirée Beaujolais - Salle des fêtes des Pierrières - 20h30 - Comité des fêtes de Châteaubernard

Décembre 2017

- Ve 1** Aymeric Maini - Le Castel - 20h30 - Ville de Châteaubernard
- Sa 2** Assemblée Générale - Salle Jean Tardif - 19h15 - Les vélos verre
- Sa 2** Soirée tartiflette - Salle des fêtes des Pierrières - 20h - Châteaubernard humanitaire
- Sa 2 et Di 3** Marché de Noël - Plateau couvert des Pierrières - samedi de 14h à 19h et dimanche 10h à 18h - Ville de Châteaubernard
- Di 3** Stage Tai Chi - Salle des fêtes des Pierrières - 9h - La fille de Jade Tai Chi Chuan école Yang
- Lu 4** Don du sang - Centre de congrès la Salamandre - Cognac - 16h à 20h - Amicale des donneurs de sang de la région de Cognac
- Me 6** Théâtre d'ombres Moi ming par la compagnie Planche famille - Médiathèque - 15h - Ville de Châteaubernard
- Me 6** Permanence - Salle Jean Tardif - à partir de 15h - Le Cidvat
- Je 7** Goûter de Noël - salle des fêtes des Pierrières - 14h Amicale des retraités de Saint-Gobain section Cognac Châteaubernard
- Di 10** Cyclocross - Genté - 13h30 - Team cycliste Châteaubernard
- Ma 12** Concours régulier de tarot - Salle Jean Tardif - Le 21 de Châteaubernard
- Je 14** Repas de fin d'année du club des aînés - Salle des fêtes des Pierrières - 12h - le Club des aînés
- Ve 15** Goûter de Noël - Salle Jean Tardif - 18h30 - SL Châteaubernard Football
- Di 17** Féérique Disney - Le Castel - 14h15 et 16h - Créascène
- Ve 22** Goûter de Noël - Salle des fêtes - APE des écoles des Pierrières
- Me 27** Tarot concours de Noël - Salle Jean Tardif - 20h30 - le 21 de Châteaubernard

Ouverture du cimetière

Les horaires

Conformément au règlement municipal du cimetière, les horaires d'ouverture sont :

En période d'été

du 1^{er} avril au 7 novembre de 8 h à 19 h

En période d'hiver

du 8 novembre au 31 mars de 8h à 17 h 30

En dehors de ces horaires les portes sont automatiquement fermées, par gâches électriques. Elles ne peuvent s'ouvrir que de l'intérieur pour laisser sortir après l'heure de fermeture.

LISTES ÉLECTORALES

Inscriptions possibles jusqu'au
31 décembre 2017

L'inscription doit se faire en mairie avant le 31 décembre 2017, muni d'une carte d'identité ou d'un passeport en cours de validité et d'un justificatif de domicile.

Arts, culture, spectacles

Vu à la médiathèque et dans le jardin



31 mai au 3 juin
Salut les bouquins !
Vous avez été nombreux à participer à notre première brocante de livres. 1448 documents ont été vendus ! Le produit de la vente contribuera à l'achat d'une boîte à livres pour les retours de documents.



Mercredi 7 juin
Spectacle d'Aléïa
Capucine dans le monde fabuleux du potager
Grâce à Capucine, le roi des légumes et la reine des fleurs ont réussi à chasser les sorcières du jardin !



Jeudi 15 juin
Compagnie des 3 Oranges
Raconte-tapis
Après avoir écouté Amanda, les bébés ont pu utiliser les tapis et leurs marionnettes pour raconter eux aussi des histoires !



Les coups de cœur des Rendez-vous inventifs 2017

Fabriquez un épouvantail !
Du 23 mai au 7 juin



Coup de cœur du jury

Robert du Jardin

A.L.S.H. La férie (ville de Cognac)

Coup de cœur du public

Mademoiselle Chouquette

Crèche Souris verte (SIVU Châteaubernard-Merpins)

Arts, culture, spectacles

Las Gabachas de la Cumbia

Vendredi 9 juin 2017

Du rythme latino au Castel...
Musique du Monde



Vu au Castel

Abracabaret ok

Vendredi 16 et samedi 17 juin 2017

Le Castel transformé en saloon !
Danse country amateur



Spectacle de ballets

Vendredi 23 et samedi 24 juin 2017

Partage de la danse dans toute sa grâce.
Danse Classique & Modern Jazz
École de danse Fabienne Zeman



Spectacle de danse

Vendredi 1^{er}, samedi 2 et dimanche 3 juillet 2017

Des contes et des papillons pour un grand spectacle.
Danse Classique, Modern Jazz & hip hop
École de danse Estelle Simon



Arts, culture, spectacles

Prochainement au Castel

Le programme de la saison 2017/2018 est disponible

André Manoukian & Malia

Mercredi 11 octobre 2017 à 20h30

Piano en Valois nous propose un concert exceptionnel où Malia, chanteuse à la voix bouleversante, accompagnée d'André Manoukian, pianiste de jazz, déroule un répertoire original associé à de belles reprises de Nina Simone, Etta James, Billie Holiday.

Billetterie

au Castel, lundi et vendredi de 13h30 à 17h

en ligne sur le site du Castel (sans frais): www.lecastel.fr

en ligne via ticketnet (frais en sus), Auchan, Leclerc, Cora et Cultura www.ticketmaster.fr

places numérotées

25 €, gratuit moins de 18 ans dans le cadre familial

05 45 32 76 81 partenariat Piano en Valois/ville de Châteaubernard



JAZZ



VARIÉTÉS

Références 80

Samedi 14 octobre 2017 à 21h

Les meilleurs tubes des années 80 chantés devant vous par Lio, Jean Pierre Morgand, Joniece Jamison, Pedro Castano, Sacha, Philippe Cataldo.

Un cocktail aux parfums d'amour et de soleil qui parle à toutes les générations.

Billetterie auprès du comité des fêtes au 05 45 32 18 91

au Castel, lundi et vendredi de 13h30 à 17h (chèque et espèces uniquement).

Placement libre debout, numéroté assis

28€

Partenariat Comité des fêtes/ville de Châteaubernard

Escapades en plein air

organisation Comité des fêtes de Châteaubernard

Samedi 28 octobre 2017 à 17h

La vie est un jeu d'enfant quand votre mère est un avion. Mais si vous étiez un ours ? ou une poule ?

Choisis parmi la fine fleur du cinéma d'animation d'auteur, voilà quatre films cocasses et touchants, mis en son par un quatuor de musiciens en direct sur scène Pour toute la famille à partir de 3 ans (durée 45 minutes).

Billetterie

au Castel, lundi et vendredi de 13h30 à 17h,

en ligne sur le site du Castel (sans frais): www.lecastel.fr

en ligne via ticketnet (frais en sus), Auchan, Leclerc, Cora et Cultura www.ticketmaster.fr

places numérotées

10 €, 20€ tarif familial (les parents et leurs 2 enfants)

05 45 32 76 81 ville de Châteaubernard



CINÉ CONCERT



Bon à savoir

Billetterie au Castel les lundis et vendredis de 13h30 à 17h

Réservez et réglez en ligne sur le site lecastel.fr, puis retirez vos billets au Castel jusqu'à 30 minutes avant le spectacle sur présentation d'une pièce d'identité.

En fonction des places disponibles, billetterie ouverte 45 minutes avant le début du spectacle.

Pour plus de détails rendez-vous sur le site : lecastel.fr ou téléphonez au 05 45 32 76 81

Arts, culture, spectacles

La Grande Guerre des Musiciens

Judi 9 novembre 2017 à 20h30

Rendre hommage aux compositeurs engagés dans la 1^{ère} guerre mondiale, tel est l'objet de ce concert produit par la Musique des Forces Aériennes de Bordeaux. Au terme d'une année de recherches, qui a conduit les musiciens de l'armée de l'air à adapter des œuvres mondialement connues, voici le destin de musiciens et de compositeurs plongés au cœur de la Grande Guerre.

Soirée caritative au profit de la fondation des Œuvres Sociales de l'Air
Billetterie

Réservation indispensable pour cette représentation gratuite, participation libre à l'issue du concert
au Castel, lundi et vendredi de 13h30 à 17h
en ligne sur le site du Castel (sans frais): www.lecastel.fr
places numérotées
05 45 32 76 81 ville de Châteaubernard



CLASSIQUE, MODERNE, JAZZ



COMÉDIE AMATEUR

Bon suaire M'sieurs dames !

organisation les Castelbaladins

Vendredi 17 novembre à 20h30

Samedi 18 novembre à 20h30

Dimanche 19 novembre à 15h

Texte Marie Laroche Fermis, mise en scène Hubert Luqué

Pour convaincre sa tante de lui abandonner son manoir, Clotilde imagine un stratagème, l'endroit serait hanté ! Vrais fantômes ou pas, une chose est sûre, les péripéties s'enchaînent.

Billetterie

auprès des Castelbaladins au 05 45 36 44 05

au Castel, lundi et vendredi de 13h30 à 17h (chèque et espèces uniquement)

Places numérotées

6€, gratuit moins de 12 ans

Partenariat les Castelbaladins/ville de Châteaubernard

Aymeric Maini

Vendredi 1^{er} décembre à 20h30

Avec son répertoire mêlant soul, blues et jazz. Aymeric Maini offre un univers délicieusement vintage qui rassemble les générations et rappelle les grands interprètes de la musique noire américaine.

Prix Cognac Passions 2017, l'artiste nous dévoile ici en avant première la touche perso qu'il appliquera au tableau des 25 ans du festival.

Billetterie

au Castel, lundi et vendredi de 13h30 à 17h,

en ligne sur le site du Castel (sans frais): www.lecastel.fr

en ligne via ticketnet (frais en sus), Auchan, Leclerc, Cora et Cultura

www.ticketmaster.fr

places numérotées

10€, gratuit moins de 18 ans dans le cadre familial

05 45 32 76 81 ville de Châteaubernard



JAZZ



SPECTACLE PRO/AMATEUR

Féérique Disney

organisation Créascène

dimanche 17 décembre à 14h15 et à 16h

Entrez dans l'univers magique de Disney à travers les chansons de vos personnages préférés ! Un spectacle vivant qui promet à tous, petits et grands, un agréable moment en compagnie de la Reine des Neiges, Dark Vador, Mickey et bien d'autres encore.

Billetterie

auprès de Créascène au 07 85 99 11 31

au Castel, lundi et vendredi de 13h30 à 17h (chèque et espèces uniquement)

Placement libre

15€, moins de 10 ans 12€, gratuit moins de 3 ans

Partenariat Créascène/ville de Châteaubernard

Ascension du Canigou...

Il aura fallu près d'un an de préparation pour venir à bout de ce projet familial qui a rassemblé une quarantaine de cousins de ma famille les 'Beaudoin', originaire de la Dordogne.

Lors du week-end de l'Ascension à Argelès-sur-Mer où petits et grands étaient réunis, le vendredi 26 mai, un groupe de 32 cousins et un oncle (de 12 à 65 ans), ont mis leurs muscles au service de mes muscles qui sans eux, n'auraient jamais pu monter au Mont Canigou à 2784 mètres d'altitude... Une grande chaîne de solidarité, d'humanité et d'humilité s'est alors formée pour arpenter la montée du Canigou à l'aide d'une joëlette.

Aussitôt le moyen de transport choisi, il était impératif de trouver une association acceptant d'en prêter une. L'association "Courires66", s'est prise au jeu. Cette formidable équipe de bénévoles participe à beaucoup d'autres manifestations sportives, permettant à des personnes en situation de handicap de participer à de belles aventures et ainsi, d'outrepasser la différence. Tout comme l'association "Synapse17", en Charente-Maritime, qui a mis une joëlette à disposition, le temps d'un week-end, pour un essai avant cette aventure.



Un autre groupe de bénévoles a également joué un rôle majeur dans cette expédition. En effet, le club de 4x4 "Les Crabots Catalans" emmené par 9 conducteurs expérimentés ont pu chacun prendre les "Beaudoin" participant à l'aventure depuis Prades, par la piste du Llech en direction du chalet des Cortalets. L'ascension a débuté sous un magnifique soleil catalan.

Les relais s'organisèrent avec bienveillance, et après 3h30 de marche prudente, aux alentours de 2800 mètres, une coulée de neige a bloqué l'ascension. Le groupe renonça avec la plus grande raison et sans danger à continuer la montée jusqu'à la croix. Ce fut malgré tout une très belle ascension. La pause casse-croûte témoigna de la plénitude dans le regard de chacun d'être rendu à ce but avec la beauté du paysage à couper le souffle et la satisfaction de



ce fabuleux exploit familial accompli. C'est à ce moment-là qu'une grande prise de conscience a frappé les esprits. La montée et la descente se sont déroulées sans fausses notes. C'est sans aucune blessure que le groupe a pu regagner le chalet des Cortalets.

Un dépassement de soi que je ne suis pas prête d'oublier : frissons, rires, larmes, joie...

Ne surtout pas renoncer à surmonter des défis, des rêves... C'est ce qui fait avancer, grandir... Malgré le handicap, il est possible de réaliser de très belles aventures, avec particulièrement un entourage bienveillant, un énorme soutien et un cœur extraordinairement beau.

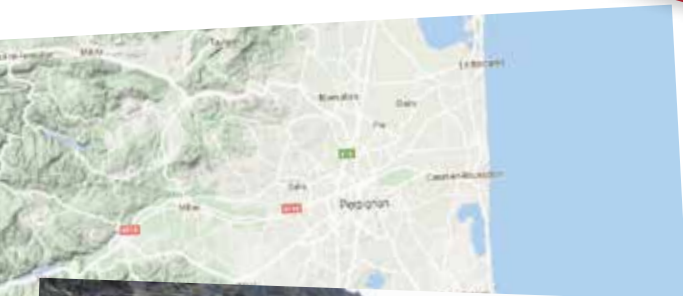
Il sera prévu à la rentrée, une rencontre avec les enseignants et les écoliers de Châteaubernard, pour plus de sensibilisation à la différence.

Ne sommes nous pas déjà tous différents ?

Un immense MERCI à tous mes cousin(e)s, mon oncle, petits et grands, pour ce formidable défi.

Tous mes sincères remerciements à l'Association, "Synapse17" et "Courires66" pour le prêt de la joëlette ainsi qu'au Club de 4x4 "Les Crabots Catalans" pour leur grand dévouement. Enfin, MERCI infiniment à Vincent, à l'origine de ce magnifique projet.

Bettina Beaudouin



Bienvenue aux Myosotis !

Le Service d'Activités de Jour (SAJ) Les Myosotis de l'EIRC a eu le plaisir d'ouvrir ses portes pour son après-midi sucrée/salée le 3 Août dernier.

Le SAJ tient à remercier familles, partenaires, ainsi que les élus de la mairie de Châteaubernard ayant répondu présents à notre invitation. Nous pensons également à ceux qui n'ont pu être présents car retenus ailleurs.

Les personnes accompagnées par le SAJ ont pu proposer à leurs invités un buffet qu'elles avaient elles-mêmes confectionné en participant à l'atelier cuisine. Tout le monde s'est mobilisé pour préparer ce moment de partage.

L'après-midi fut un moment riche en échanges pour tous, avec des retours sur les moments forts de cette année 2016-2017 (exposition art plastique, diaporama sur les activités et sorties...).

Les projets futurs ont également pu être évoqués, toujours dans la même dynamique de partage, et cela promet une belle année 2018 ! Mme Roy, maire adjointe, a d'ailleurs décidé d'inviter les personnes du SAJ à participer à "la semaine du goût", à l'occasion de "la soirée soupe", afin de concrétiser le projet de créer une passerelle entre la commission scolaire et le handicap. Les personnes accompagnées par le SAJ ont déjà hâte de participer à ce projet commun !

En attendant ce moment de partage, le prochain rendez-vous est prévu pour le 8 septembre lors de la représentation de la troupe des "Artscéniques" (troupe de théâtre du SAJ), à l'Imprévu Festival de Montembœuf.

Un peu d'histoire : L'origine de la joëlette. C'est en Afrique, chez les Pères blancs, que l'on utilisait jadis des chaises à porteurs munies d'une roue. En mai 1988, Joël Claudel, accompagnateur en montagne, conçoit ce qui deviendra la joëlette, pour emmener à la Réunion son neveu Stéphane atteint de myopathie.

Joël Claudel ne s'est pas inspiré de la chaise à porteur des pères blancs dont il ignorait l'existence. L'idée de la joëlette lui est venue parce qu'il s'était rendu compte qu'un fauteuil à 2 roues était bien limité sur un chemin accidenté. L'industrialisation de la joëlette ne s'est faite qu'à partir de 1995.



Qu'est-ce qu'une joëlette ?

Cet ingénieux fauteuil monorouge permet à tout utilisateur d'être transporté sur quasiment tous les types de terrains. La sportivité des accompagnateurs valides est nécessaire à son maniement. Deux à l'avant pour fournir la traction et la direction, un de chaque côté pour la sécurité, l'autre à l'arrière pour en assurer l'équilibre.

Ses caractéristiques techniques : un amortisseur pneumatique, un pneu anti-crevaisson, un frein à disque, des coussins ergonomiques, des cale-pieds et appui-tête réglables. Enfin, l'encombrement de la joëlette est réduit, une fois repliée, permettant de la ranger dans le coffre d'une voiture. Prix à l'achat : à partir de 3400 €.



Comité de Jumelage Durbach 2017

La rencontre des deux comités de jumelage a eu lieu à Durbach du 2 au 5 juin.

C'est dans le cadre de la fête du vin que nos amis de Durbach nous ont chaleureusement accueillis. Et, la fête du vin dans ce vignoble très réputé, ce n'est pas rien !

Trois jours durant, nous avons admiré défilés, chars, groupes folkloriques, musique, chants, et assisté à l'élection de la reine du vin, au cours d'un repas où participaient plus de 2000 personnes.

La délégation de Châteaubernard (10 membres) a été reçue et logée chez des membres du comité de Durbach que préside Robert Strick.



Il faut rappeler que le jumelage a été officialisé le 5 juin 1993 à Durbach au cours d'une cérémonie conclue par la signature d'une charte et la plantation d'un arbre.

Au pied de l'arbre aujourd'hui bien grand, les Castelbernardins et leurs hôtes sont accompagnés par Andréas König (Bürgermeister) et Pierre-Yves Briand.

Cette magnifique région où le vignoble est situé à flanc de montagne, offre des vues superbes. On fait rapidement la similitude avec les vignobles alsaciens ou basques où la culture n'est pas des plus faciles.

Dans la vallée on trouve une importante production de cerises destinée principalement à l'exportation vers l'Italie. Outre les visites et réceptions liées à la vigne et au vin (caves, labo de dégustation, musée...) des moments plus officiels ont permis d'affirmer les liens étroits et amicaux qui unissent les deux villes.



Au cours de la remise d'un bouquet à Hanne, élue reine du vin, Pierre Yves Briand a rappelé dans son discours l'importance d'une telle manifestation et remercié vivement nos hôtes pour leur accueil ainsi que les organisateurs du comité.



Notre présidente Madame Namblard, absente pour des raisons familiales, a laissé la parole à son vice-président Michel Derand pour exprimer ses remerciements et rappeler que 2018 verra fêter le 25^{ème} anniversaire à Châteaubernard.

D'autres moments, aussi officiels, furent les visites des écoles, de la crèche, de la piscine, sous la conduite du jeune et dynamique maire M König.



Dans les classes nous avons noté en particulier des équipements très modernes, bien étudiés et adaptés avec une finition de très belle qualité.

Durbach, ville de 3900 habitants, possède un budget important ce qui explique les nombreux investissements et services proposés à la population. Ainsi, touristes et vacanciers, pendant leurs séjours, bénéficient de gratuités sur les transports, la piscine, visites, etc...



Image du départ : retour, à la gare d'Appenweier où le maire et nos hôtes nous accompagnaient pour un "au revoir" rempli d'émotion, d'amitié et d'espoir de se retrouver en 2018 à la fête des Templiers pour notre 25^{ème} anniversaire.

Auto et moto Quelques nouvelles règles à respecter en 2017

Sur deux roues comme sur quatre, 2017 est l'année du changement. En effet, le législateur a décidé de l'application de nouvelles réglementations qui vont sérieusement impacter le quotidien des automobilistes ainsi que des utilisateurs de motos et de scooters.

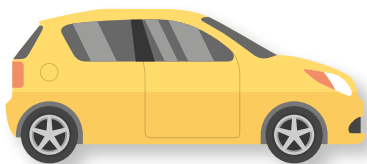


Bonus-malus

Toujours basé sur les seules émissions de CO₂, sans tenir compte des polluants (Particules, NO_x), le barème du bonus-malus à l'achat de voitures neuves évolue sensiblement. Ainsi, le seuil de déclenchement du malus est abaissé de 131 g/km à 127 g/km.

Dénonciation obligatoire

Rouler en voiture de société présentait jusqu'ici un avantage. En cas d'infraction sans interpellation, le conducteur restait anonyme. Il réglait l'amende, mais ne perdait pas de point. Depuis le 1^{er} janvier, les entreprises, titulaires de la carte grise, ont l'obligation de dénoncer leur salarié. À défaut, elles s'exposent à une amende de 750 €.



Vidéo verbalisation

Parmi les infractions routières pouvant être constatées sans interception du conducteur, on recensait déjà le non-respect des limitations de vitesse, des distances de sécurité, d'un feu rouge, d'un stop et des voies réservées. Mais, depuis le 31 décembre 2016, la liste s'est allongée.

Elle inclut désormais le défaut de port de la ceinture de sécurité, l'usage du téléphone portable tenu en main, la circulation, l'arrêt et le stationnement sur les bandes d'arrêt d'urgence, le chevauchement et le franchissement des lignes continues, le non-respect des règles de dépassement et des « sas vélos » (espace avant un feu), et le défaut de port du casque à deux-roues motorisé, autant d'infractions qui pourront être constatées via la vidéosurveillance.

Contrôle technique sévéré

Depuis le 1^{er} janvier, les vitres fortement teintées (taux de transmission de la lumière inférieur à 70 %) sont interdites. Les films trop opaques doivent être retirés. Le contrevenant s'expose à une amende de 135 € et à un retrait de 3 points sur le permis. Le contrôle technique obligatoire intègre cette nouveauté qui, en cas de défaut constaté, entraînera une contre-visite.

Pièces détachées d'occasion

Tous les concessionnaires et réparateurs automobiles sont désormais contraints de proposer à leurs clients des pièces d'occasion ou renouvelées dites « échange standard ». Ne sont pas concernés les véhicules qui sont encore sous garantie et les pièces composant les trains roulants, la direction et le système de freinage.

ASAF Association de Soutien à l'Armée Française



Cette Association Nationale a été créée en 1983, est une des composantes de la Fédération André Maginot (FNAM) groupement 182. Elle regroupe tous les français civils et militaires qui veulent que leur armée demeure une priorité pour l'État et vive au cœur de la Nation.

Elle sensibilise les dirigeants politiques, les cadres, les décideurs ainsi que l'ensemble des citoyens sur les questions militaires et de défense.

Elle participe à l'effort de mémoire et de solidarité de la Nation à l'égard de l'armée et des soldats et, en particulier, des blessés et de leurs familles comme celle des militaires morts pour la France.

Elle soutient ceux qui servent les armes de la France et les défend quand ils sont injustement mis en cause.

Elle est indépendante de tout pouvoir politique ou syndical, ne sollicite aucune subvention de l'État et accueille tous les français sans exclusive.

Cette association indépendante de tout pouvoir politique ou syndical, ne sollicite aucune subvention de l'État, elle accueille tous les Français qui veulent que l'Armée demeure au cœur de la Nation.

Elle compte aujourd'hui 4 000 adhérents (dont 500 associations et la plupart des associations d'anciens combattants) soit environ 100 000 personnes animées par un réseau de 100 représentants délégués ou correspondants départementaux.

Elle fait partie du G 12 en réalité 14 associations représentatives du monde combattant reconnues et consultées régulièrement par le Ministre de la Défense.

Ses buts sont :

1. De promouvoir l'esprit de défense chez tous les Français et, en particulier chez les jeunes et de les sensibiliser aux questions de défense et de sécurité.
2. De rappeler aux autorités politiques leurs responsabilités en matière de défense et de les inciter à doter nos armées des moyens nécessaires à l'accomplissement de leurs missions.
3. D'agir en faveur des intérêts moraux, matériels et sociaux de ceux qui servent ou ont servi dans l'armée française y compris en exerçant devant la justice les droits reconnus à la partie civile.
4. De transmettre aux générations suivantes la mémoire de notre histoire militaire comme faisant partie de notre patrimoine culturel et les leçons à en tirer pour l'avenir, ainsi que de faciliter leur accès au patrimoine militaire.

Son action passe par l'information : L'ASAF tient quotidiennement à jour un site d'information : www.asafrance.fr

Opposition

Chères Castelbernardines, chers Castelbernardins
Chers amis,

Attendez-vous à savoir :

Déjà la fin des vacances et la reprise avec son lot d'incertitudes, après une période électorale un peu fantaisiste, qui a donné le résultat que l'on connaît et qui semble ne rien avoir d'alléchant dans les mois à venir pour notre commune et pour la plupart d'entre-nous.

Pour les collectivités locales, nous avons des raisons d'être inquiets.

On nous annonce la suppression progressive de la taxe d'habitation avec pour conséquence l'augmentation de la contribution sociale généralisée (CSG).

L'État va-il compenser et à quelle hauteur comme il le promet ? Rien n'est moins sûr si l'on se fie aux expériences précédentes.

La perte pour notre ville en dotation globale de fonctionnement est très importante. Le gouvernement veut faire croire que les communes sont responsables des dettes de l'État et leur demande donc de contribuer au redressement de la faillite et du gaspillage des comptes publics, en réduisant les dotations.

Le but bien dissimulé dans un langage technocratique est de pousser les collectivités à augmenter les taux des taxes pour générer plus de recettes au détriment des contribuables déjà bien accablés.

Depuis plusieurs années nous alertons la Majorité du conseil municipal sur les risques concernant certains choix et investissements quant aux dépenses de fonctionnement que cela va engendrer dans l'avenir.

Aujourd'hui, nous y sommes et nous craignons fort une augmentation des impôts locaux de Châteaubernard en 2018 pour faire face à la dépense communale et renflouer les caisses vides d'un État dépensier, en particulier au plus haut niveau.

En attendant, localement le ronron continue, les zones économiques sur-dimensionnées ressemblent à des friches industrielles avec un flagrant manque d'entretien qui ne valorise pas l'accueil de la clientèle. Les "indécideurs" publics se reposent pour une unième fois la question sur le besoin de communication entre les secteurs Fief du Roy, Mas de la Cour et Bellevue par un pont pour mieux relier les deux têtes de gondoles que sont Auchan et Monsieur Bricolage. Il fallait peut-être y penser en amont compte-tenu de la défaillance de l'État pour la mise à deux fois deux voies de la déviation de la RN141. Il ne faut pas oublier non plus les obscures infrastructures pour la desserte derrière l'Hôpital du centre médical de La Treille, véritable labyrinthe pour y accéder. Depuis des années nous ne cessons d'alerter sur ces sujets récurrents, etc...

Et au prochain numéro pour les prochaines nouvelles de demain.

Bonne rentrée à toutes et à tous

Jean-Claude FAYEMENDIE, Ana PEREIRA, Jean-Luc MEUNIER, Laetitia FEITO

Jean-Claude FAYEMENDIE
Maire Honoraire, élu de Châteaubernard
Logis Princes
48 rue des Vauzelles
16100 Châteaubernard Tél : 05.45.32.06.47

Majorité

De nouveaux scandales alimentaires ou de maltraitance animale font chaque jour la une de nos médias. Comment avoir confiance aujourd'hui dans les aliments que l'on consomme ? La réponse est simple et logique : en sachant précisément comment ils ont été produits.

En tant que consommateur, acheter en circuit-court* nous permet d'être en relation directe avec les producteurs et ainsi connaître leurs méthodes de production et leur philosophie. On s'assure, de cette manière, de la qualité des aliments qu'on consomme.

Contrairement à une idée reçue, consommer local ne coûte pas plus cher... mais à l'inverse, permet de réaliser d'importantes économies sur son budget alimentaire. En effet, le fait que les intermédiaires soient supprimés bénéficie directement au producteur qui peut ainsi produire de manière plus qualitative (car il n'a plus la pression du " toujours faire plus, plus vite "), mais aussi bien entendu directement au consommateur qui récupère une grande partie de cette baisse des coûts.

En France et partout ailleurs dans le monde, le sujet fait fréquemment la une des journaux, à savoir les difficultés pour les producteurs, éleveurs et agriculteurs, de boucler les fins de mois. Les raisons sont connues : concurrence déloyale, surproduction, recherche du " toujours moins cher ", investissements importants pour développer le quantitatif plutôt que le qualitatif, etc. La solution est simple : favoriser le circuit-court pour que le producteur voit son travail et ses produits valorisés et reconnus. Cela lui permet d'éviter les intermédiaires et donc de produire des aliments de haute-qualité qu'il revendra avec bénéfice directement aux particuliers. Produire moins mais mieux, à destination du marché local. Il s'agit également, et surtout, de revaloriser le statut de producteur, maillon indispensable dans la société et l'économie. Le retour direct des consommateurs auprès des producteurs permet cette reconnaissance du bon travail accompli. C'est un plaisir partagé !

Lorsque, en tant que consommateurs, nous achetons un poulet qui a été élevé et abattu au Brésil ou ailleurs sur Terre, nous décidons d'utiliser notre argent pour payer des sociétés à l'étranger, du transport et des intermédiaires. Seule une petite fraction de cet argent dépensé reviendra à l'économie locale ou nationale. A l'inverse, si vous décidez de dépenser cet argent pour acheter un poulet produit localement, 100% de cet argent ira à l'économie locale. Cela signifie plus de richesses produites et dépensées localement, avec à la clé des emplois locaux et du développement économique. Mieux encore, ce choix de dépenser localement permet le développement du tissu social de votre région. Plus de rencontre, plus d'échange et plus de vitalité sociale et économique de la région.

Plusieurs études montrent que de nombreux aliments que nous consommons ont parcouru plusieurs milliers de kilomètres avant de finir dans notre assiette. Les exemples sont nombreux, tel que les crevettes pêchées en Irlande, transportées au Maroc pour y être décortiquées, puis à nouveau transportées en Irlande pour être emballées, puis revendues à des grossistes néerlandais qui les enverront ensuite sur Rungis pour finalement les retrouver sur des tablettes des supermarchés ! Quelle énergie gaspillée ! Que de trajets inutiles et coûteux pour l'environnement et l'économie !... Et également coûteux pour vous, car les coûts de transports et manipulations impacteront évidemment le coût final de ces aliments. A l'inverse, si vous achetez local : vous ne paierez que le travail de cette personne et le transport le plus court. Aucun centime ne sera dépensé pour un transport inutile et anti-écologique. Le circuit court évite les trajets inutiles de marchandises et limite les impacts négatifs sur l'environnement.

Acheter local va bien au-delà du simple fait de dépenser son argent plus utilement et efficacement, que ce soit écologiquement économiquement et socialement ; bien au-delà du fait de valoriser le travail d'un producteur passionné qui a à cœur de produire de la qualité. Le fait de consommer local est aussi un acte politique, car c'est un acte en prise directe avec votre environnement et votre région. Il favorise des emplois, la valorisation de métiers qui le méritent, diminuent les impacts négatifs écologiquement, etc. Soyons acteur de notre environnement !

* Le ministère de l'Agriculture considère comme circuit court "un mode de commercialisation des produits agricoles qui s'exerce soit par la vente directe du producteur au consommateur, soit par la vente indirecte, à condition qu'il n'y ait qu'un seul intermédiaire entre l'exploitant et le consommateur". On y trouve donc les marchés, les ventes en bord de route, les cueillettes à la ferme, ainsi que les Amap et les sites mettant en relation les consommateurs et les producteurs.

Ecocitoyenneté

Des gestes pour le bien vivre

Des habitants contactent les services techniques de la ville pour signaler des débordements de haies ou d'arbustes sur les trottoirs.
Cette végétation représente une gêne ou un danger pour les piétons, personnes âgées, ou à mobilité réduite, les obligeant à descendre du trottoir, et à marcher soudainement sur la chaussée.

A la suite d'un tel constat la mairie adresse un courrier au propriétaire, lui demandant de faire l'intervention de taille dans les 30 jours.

Si aucune réponse n'est donnée, une mise en demeure est ensuite envoyée selon la réglementation.

Il nous faut remercier les habitants qui en juillet ont fait le nécessaire, par exemple rue des Vauzelles, rue de la Doue, etc...

Autre exemple : les trottoirs occupés en permanence par des véhicules en stationnement.

Gêne pour les piétons mais aussi difficulté, voire impossibilité d'entretien par les Services Techniques de la ville.

Soyez vigilants pour le bien-être des autres. Merci.



Les feux de plein air

Arrêté préfectoral du 3 mai 2016

Sont strictement INTERDITS toute l'année :

- ▶ Brûlage des déchets verts ménagers pour les communes en zone urbaine
- ▶ Brûlage des déchets verts municipaux, d'entreprises (tonte de pelouse, taille des arbres, haies, arbustes...)
- ▶ Lâcher de lanternes célestes
- ▶ Brûlage des pailles soumises à la PAC*

Sont AUTORISÉS sous conditions :

- ▶ Brûlage des résidus agricoles (taille des arbres, vignes, élagage des haies et autres résidus d'exploitation agricole)
- ▶ Gestion forestière
- ▶ Écobuage ou brûlage des chaumes agricoles non soumises à la PAC*
- ▶ Brûlage des déchets verts parasités ou malades
- ▶ Feux d'artifices, feux festifs...

Les conditions pour faire brûler :

- ▶ Déclaration (formulaire adapté) et autorisation préalable du Maire
- ▶ Respect de l'ensemble des conditions de sécurité (distances de sécurité, vitesse du vent...)

**Avant d'allumer un feu, consultez le serveur vocal :
au 05 45 97 61 40**

**Pour plus de détails, consulter le site internet des services
de l'État, à l'adresse suivante :
www.charente.gouv.fr**

*Politique Agricole Commune

RAPPEL CONCERNANT LES BRUITS DE VOISINAGE

Extrait Arrêté Préfectoral du 20/04/1999

1 - Lieux publics et accessibles aux publics, publicité par haut-parleur

Les bruits sont interdits sauf dérogation individuelle ou collective à l'occasion de manifestations culturelles ou commerciales.

Dérogations permanentes : 1^{er} janvier, fête de la musique, fête nationale du 14 juillet.

2 - Activités industrielles, artisanales et commerciales

Interdites entre 20h00 et 07h00 ; toute la journée les dimanches et jours fériés, sauf en cas d'intervention urgente.

3 - Propriétés privées

A : Animaux

Les propriétaires d'animaux et ceux qui en ont la garde, sont tenus de prendre toutes les mesures propres à préserver la tranquillité des immeubles et du voisinage de jour comme de nuit.

B : Travaux de bricolage et de jardinage

Les travaux de bricolage et jardinage (tondeuses, motoculteurs, débroussailleuses, tronçonneuses, laveurs haute-pression, etc...) sont autorisés aux plages horaires suivantes.

Jours ouvrables de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h

Samedi de 9h à 12h et de 15h à 19h

Dimanches et jours fériés de 10h00 à 12h



Infos municipales

Un sujet d'actualité...

La taxe d'habitation

Est un impôt s'appliquant à chaque personne physique (propriétaire, locataire ou occupant à titre gratuit) disposant d'un bien immobilier.

Les locaux concernés sont les logements garnis de meubles. Les locaux totalement vides sont exonérés. La taxe est due pour un logement garni inoccupé.

La taxe est payée par la personne ayant la disposition ou la jouissance à titre privatif des locaux imposables au 1^{er} janvier de l'année d'imposition.

Les locaux commerciaux ne sont pas concernés par cette taxe puisqu'ils sont assujettis à la Cotisation Foncière des Entreprises (CFE).

Elle est perçue au profit des collectivités territoriales, commune et intercommunalité qui votent leur taux d'imposition respectif.

La valeur locative

Elle est obtenue en multipliant le nombre de m² occupés par un prix fiscal au m² (référence année 1970) affecté d'un coefficient d'évaluation réévalué chaque année d'imposition.

La valeur locative ou base d'imposition ainsi calculée représente généralement le double de la base d'imposition d'un autre impôt direct, **La taxe foncière**.

Elle fait, dans quelques cas précis, l'objet d'abattements.

Calcul de la cotisation

Un avis d'imposition est établi pour chaque adresse où un redevable de la taxe d'habitation dispose de locaux à usage d'habitation

Le taux d'imposition voté par chaque collectivité (commune = 5,77 % depuis 1993, intercommunalité = 8,71 % pour 2016) est appliqué à la valeur locative déterminée.

A cela, s'ajoute éventuellement une taxe spéciale d'équipement, et des frais de gestion de rôle.

L'avenir de la taxe d'habitation

À l'heure où ces lignes sont écrites, l'équipe gouvernementale promet d'exonérer de taxe d'habitation à partir de 2018, 80 % des contribuables assujettis, suivant critères. C'est pour les habitants visés une bonne nouvelle.

Pour les collectivités, cette disparition de ressource doit être sans effet puisque l'État envisage une compensation.

Le produit attendu pour 2017 de cet impôt pour notre ville est d'environ 335 000 €. Qu'en sera-t-il pour 2018 ?

Il ne faut pas oublier que notre commune a déjà constaté pour 2016 une diminution de ses ressources de 483 000 €, baisse due au prélèvement pour redressement des comptes de la nation (98 000 €), diminution régulière des dotations aux communes (-220 000 €) et versement pour aide mutuelle aux communes en difficulté (165 000 €). L'année 2017 enregistrera les mêmes contraintes.

Souhaitons que la rentrée gouvernementale apporte des éléments rassurants sur ce nouveau sujet de préoccupation pour les équipes municipales.



Octobre Rose 2017

Quelques chiffres significatifs



En France

Une femme sur 8 sera confrontée au cancer du sein au cours de sa vie.

Le cancer du sein est le cancer le plus fréquent chez la femme. Il est aussi le plus meurtrier.

Chaque année, ce sont :

- près de 49 000 femmes pour lesquelles un cancer du sein est détecté,
- près de 11 900 décèdent des suites de cette maladie.

Pourtant détecté à un stade précoce, le cancer du sein peut être guéri dans 9 cas sur 10.

En Charente

La population cible est de 61 831 femmes de 50 à 74 ans qui sont convoquées par moitié en 2 ans.

Le taux de participation en 2016 est de 56,1 %.

Géographiquement, les cantons qui participent le moins sont :

- Angoulême Ville 49 %,
- Tude et Lavalette 50 %

(anciens cantons de Chalais, Aubeterre, Montmoreau et Villebois Lavalette).

En Santé Publique, si la participation atteignait 70 %, le taux de mortalité diminuerait de 10 %.

Aussi, quand vous recevrez l'invitation d'Orchidée, ne jetez pas l'imprimé, prenez rendez-vous chez le radiologue de votre choix et ainsi tous les 2 ans, vous pourrez bénéficier de cette mammographie gratuite.

Ne vous négligez pas. Votre santé est un bien précieux



Extraits des délibérations

jeudi 1^{er} juin 2017

- Approuve les taux de promotion pour les avancements de grade du personnel municipal
- Actualise le tableau des effectifs du personnel municipal
- Émet un avis favorable à la modification des statuts du syndicat mixte de la fourrière
- Autorise M le Maire à signer une convention avec M le Président du conseil Départemental relative à l'aménagement et à l'entretien d'équipement de voirie sur le domaine public Départemental
- Attribue des subventions associatives
- Émet un avis favorable au lancement d'une enquête publique en vue du transfert dans le domaine public communal d'une voirie privée
- Émet un avis favorable sur le projet d'arrêté de révision du Plan Local d'Urbanisme de la commune de Salles-d'Angles
- Accepte la prise en charge à hauteur de 50% des frais de destruction des nids de frelons asiatiques dans le cadre d'une signature d'une convention

jeudi 6 juillet 2017

- Approuve le rapport de la commission locale d'évaluation des charges transférées relatif au transfert du taux de la part départementale de taxe d'habitation des communes de l'ancienne communauté de communes de la région de Châteauneuf
- Approuve le rapport de la commission locale d'évaluation des charges transférées relatif au transfert de la compétence « déchets » des communes de l'ancienne communauté de communes de Grand Cognac
- Émet un avis favorable sur les modifications des statuts du syndicat départemental pour l'informatique et les technologies de communication (S.D.I.T.E.C.)
- Autorise M le Maire à solliciter des subventions dans le cadre de la programmation du Castel
- Autorise M le Maire à signer une convention avec Ticketmaster "ticketnet"
- Autorise l'ouverture de postes de vacataires pour l'accueil et la sécurité du Castel
- Valide une tarification pour la mise en œuvre de mini-camps aux centres de loisirs
- Adopte l'agenda d'accessibilité programmée et autorise M le Maire à signer les documents s'y afférant
- Attribue une subvention associative

Emmanuel FAURE nous a brutalement quitté.

C'est avec beaucoup de tristesse que nous avons appris le décès d'Emmanuel Faure, directeur technique des établissements Lalande TP.

Nous présentons, au nom de tous les membres du conseil municipal nos sincères condoléances à sa famille.



Naissances

Rose DESSET

le 29 mai 2017 à Châteaubernard

Camille FONTAGNE

le 8 août 2017 à Châteaubernard

Mariages

Jean-Yves BABARIT et Christine CAILLAUD,

le 24 juin 2017 à Châteaubernard

Antoine BEAUJEU et Célia

JACQUEMMOZ,

le 15 juillet 2017 à Châteaubernard

Ludovic ROUAULT et Marion

GAILLEDREAU,

le 15 juillet 2017 à Châteaubernard

Joël SAINT-BONNET et Marie-Pierre RENOM,

le 15 juillet 2017 à Châteaubernard

Mickaël WEISSGERBER et Stéphanie BROUSSET,

le 29 juillet 2017 à Châteaubernard

Pierre RAFFOUX et Patricia ZOLLER,

le 5 août 2017 à Châteaubernard

Florian BRAASTAD et Anne-Sophie BLOND,

le 12 août 2017 à Châteaubernard

Décès

Marc MADEVA

le 13 juin 2017, à l'âge de 93 ans

William DANGLADE

le 23 juin 2017, à l'âge de 89 ans

Patrick AUGUSTE

le 1^{er} juillet 2017, à l'âge de 57 ans

Jean GOEURY

le 8 juillet 2017, à l'âge de 85 ans

Madeleine PORTRON, veuve LAFITAU

le 16 juillet 2017, à l'âge de 83 ans

André GEORGEON

le 30 juillet 2017, à l'âge de 94 ans

Evelyne FRÉMONT, épouse MARTIN

le 4 août 2017 à l'âge de 55 ans

Gérard BOURON

le 11 août 2017, à l'âge de 49 ans

Evelyne ROSIAUX, épouse LAUNOIS

le 12 août 2017 à l'âge de 73 ans

Au cours de ces conseils municipaux, des décisions modificatives budgétaires, des modifications au tableau des effectifs ont été apportées.

Tous ces éléments sont consultables en réel pour les années passées et en prévisionnel sur le site internet de la ville : www.ville-chateaubernard.fr - rubrique : vie municipale-budgets

Retrouvez toutes les délibérations sur le site

www.ville-chateaubernard.fr/vie-municipale/conseils-municipaux/deliberations-2016/

Espaces verts

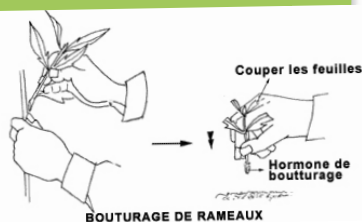
L'œil du jardinier

Castelbernardines, Castelbernardins, en cette fin d'été les travaux dans votre jardin sont multiples (Taille, plantation, bouturage).

Pour ce qui est de la taille il est préférable de tailler vos haies de conifères avant les premières gelées d'automne. Ensuite, il faut tailler légèrement vos arbustes à floraison estivale (hibiscus, ceanothe, buddleia). Penser également à tailler les fleurs de vos lavandes si vous voulez les garder compactes et florifères.

Pour les plantations, vous pouvez encore planter les arbustes en pot qui reprendront facilement car la terre est encore chaude sans oublier de bien les arroser.

Pour le bouturage, vous pouvez effectuer celui des rosiers, hortensias, troène, buddleia, weigela, seringat, mahonia, forsythia, saule qui sont les principales espèces à pouvoir se bouturer à cette saison. (Voir schéma).



Gros plan sur le Nandina

Le Nandina appelé aussi bambou sacré est un arbuste de taille moyenne, au feuillage persistant de couleur vert et rouge. Il pousse bien dans notre région. C'est un arbuste qui a un intérêt décoratif tout au long de l'année de par son feuillage sa floraison et ses fruits.

Voici quelques espèces de Nandina :



Lutte contre le frelon asiatique

Constat

Au cours de la période juin - septembre 2015 qui correspondait à la période de destruction des nids, 14 nids nous avaient été signalés, 13 ont été détruits.

En 2016 : trois interventions de destruction.

Pour cette année à la date du 20 août trois destructions ont été réalisées.

Faut-il en tirer déjà une conclusion ?

Continuer la lutte

Nous rappelons que la période de destruction avec participation financière de la ville au niveau de 50% s'étend jusqu'au 30 novembre. La part de l'habitant est de 45 €.



Il est nécessaire de poursuivre la lutte car en fonction de la douceur des températures en octobre et novembre, l'activité peut être non négligeable ; ce fut le cas en 2015. Cette année les nids se trouvaient sur ou dans des bâtiments ouverts. On peut les trouver en extérieur au sol et à toutes hauteurs dans les arbres. Ayez l'œil.

Contact : Mairie de Châteaubernard - 05 45 32 32 51

La déclaration de ruches 2017

du 1^{er} septembre au 31 décembre 2017

Un site de télédéclaration rénové a été mis en place. La possibilité de déclarer les ruches par Cerfa sera maintenue entre le 1^{er} septembre et le 31 décembre 2017

Tout apiculteur est tenu de déclarer chaque année entre le 1^{er} septembre et le 31 décembre les colonies d'abeilles dont il est propriétaire ou détenteur, en précisant notamment leur nombre d'une part et leurs emplacements d'autre part 1. La déclaration est obligatoire dès la première colonie détenue.

Cette déclaration concourt à une meilleure connaissance du cheptel apicole français et participe à sa gestion sanitaire, notamment face à la menace que représente le parasite *Aethina tumida*. Elle permet également de mobiliser des aides européennes dans le cadre du Plan apicole européen permettant un soutien à la mise en œuvre d'actions en faveur de la filière apicole française.

Le numéro d'apiculteur (NAPI) est demandé lors de la procédure. Les apiculteurs n'ayant pas de numéro d'apiculteur, ou l'ayant égaré, s'en verront attribuer un nouveau de façon immédiate. Cette procédure permet également aux nouveaux apiculteurs d'obtenir leur numéro d'apiculteur de façon immédiate.

La déclaration de ruches consiste à renseigner :

- Le nombre total de colonies d'abeilles possédées (toutes les colonies d'abeilles sont à déclarer, qu'elles soient en ruches, ruchettes ou ruchettes de fécondation/nuclei),
- pour une meilleure efficacité des actions sanitaires, les communes accueillant ou susceptibles d'accueillir des colonies d'abeilles dans l'année qui suit la déclaration, si connues.



calitom

service public des déchets

Calitom procédera à la distribution annuelle des sacs jaunes de collecte sélective la 1^{ère} quinzaine d'octobre 2017.

Les agents laisseront devant chaque maison habitée, accroché au portail, posé sur la boîte aux lettres ou le muret, un pochon contenant 3 rouleaux de 22 sacs jaunes (dotation correspondant à une consommation d'environ 1sac par semaine).

SEPT.	OCT.	NOV.	DÉC.	JANV. 18
V 1	D 1	M 1 FÉRIÉ	V 1	L 1 FÉRIÉ 01
S 2	L 2 40	J 2	S 2	M 2
D 3	M 3	V 3	D 3	M 3
L 4 36	M 4	S 4	L 4 49	J 4
M 5	J 5	D 5	M 5	V 5
M 6	V 6	L 6 45	M 6	S 6
J 7	S 7	M 7	J 7	D 7
V 8	D 8	M 8	V 8	L 8 02
S 9	L 9 41	J 9	S 9	M 9
D 10	M 10	V 10	D 10	M 10
L 11 37	M 11	S 11	L 11 50	J 11
M 12	J 12	D 12	M 12	V 12
M 13	V 13	L 13 46	M 13	S 13
J 14	S 14	M 14	J 14	D 14
V 15	D 15	M 15	V 15	L 15 03
S 16	L 16 42	J 16	S 16	M 16
D 17	M 17	V 17	D 17	M 17
L 18 38	M 18	S 18	L 18 51	J 18
M 19	J 19	D 19	M 19	V 19
M 20	V 20	L 20 47	M 20	S 20
J 21	S 21	M 21	J 21	D 21
V 22	D 22	M 22	V 22	L 22 04
S 23	L 23 43	J 23	S 23	M 23
D 24	M 24	V 24	D 24	M 24
L 25 39	M 25	S 25	L 25 FÉRIÉ 52	J 25
M 26	J 26	D 26	M 26	V 26
M 27	V 27	L 27 48	M 27	S 27
J 28	S 28	M 28	J 28	D 28
V 29	D 29	M 29	V 29	L 29 05
S 30	L 30 44	J 30	S 30	M 30
	M 31		D 31	M 31

Samedi 2 et Dimanche 3 décembre

Châteaubernard

Plateau des Pierrières

Samedi 2 décembre 14h à 19h

Dimanche 3 décembre 10h à 18h

Marché de Noël 2017

Soirée tartiflette

organisée par Châteaubernard Humanitaire
Samedi 2 décembre 20h

Réservations

Mme Louis : 05 45 82 13 80 - Mme Conter : 06 70 36 80 64